

Version finale traduite en français

Session : « Les techniques de localisation »

Lundi 24 septembre, 14h30/16h00

M. Tomás Vicente Riquelme (Espagne)

“G.S.M. – G.P.S. , LOCALISATION ET SÉCURITÉ”

Nous sommes dans l'Ère des télécommunications, dans laquelle presque tout peut se faire sans bouger de l'endroit où l'on se trouve : envoyer un fax, un e-mail, parler de sa voiture avec quelqu'un qui se trouve à l'autre bout du monde, réaliser une vidéoconférence, etc.

Avec la globalisation du monde dans lequel nous vivons, nous ne pouvons ignorer les grands progrès technologiques et scientifiques que nous avons à notre disposition, même s'ils peuvent comporter quelques inconvénients.

Mais concentrons notre attention sur les avantages que ces nouvelles technologies offrent dans le secteur des communications et de la sécurité.

Je veux parler plus concrètement des communications par le biais de la téléphonie mobile digitale, grâce au système dit G.S.M., et de la possibilité de localiser géographiquement les terminaux téléphoniques.

Quand nous parlons de localiser géographiquement, nous nous référons au fait de situer sur un système de référence une personne ou un objet (un véhicule par exemple). Ce système de référence n'est ni plus ni moins qu'un système cartographique : une carte routière, ou un plan de ville.

Actuellement, toute automobile, tout bateau, avion, ou randonneur, qui voudrait se repérer géographiquement, utilisera, entre autres systèmes, le G.P.S. (Système Global de Positionnement).

Ce système de positionnement, créé, contrôlé et entretenu par le Département de la Défense des États-Unis, est le système le plus répandu à l'heure actuelle. Son utilisation est gratuite, c'est à dire que personne n'a à payer pour l'information que les satellites envoient constamment à la Terre.

Les appareils récepteurs sont de moins en moins chers, de plus en plus petits et sensibles, et qui plus est, il s'agit d'un système global. Il peut

être utilisé n'importe où dans le monde, sans autre limitation que le fait de disposer d'un récepteur adapté et de se trouver dans un lieu dégagé. Sa précision sera normalement inférieure à 10 mètres.

Pour toutes ces raisons, ce système de positionnement est devenu aujourd'hui un outil tout à fait commun. Les voitures fabriquées ces dernières années sont déjà équipées de systèmes de navigation par G.P.S., les trains et les autobus urbains possèdent également des systèmes de localisation basés sur le G.P.S. qui servent à optimiser la gestion des flottes de véhicules de ces compagnies.

L'usage généralisé du système G.P.S. et sa combinaison avec des systèmes de communication ont fait que la localisation de personnes, objets, navires et automobiles soit facile à obtenir et ce à faible coût.

Les entreprises de sécurité ont consenti un important investissement économique dans ce domaine pour développer des systèmes permettant, entre autres, de contrôler et localiser les véhicules volés.

En effet, aujourd'hui, il est possible de confier à une entreprise de sécurité la surveillance de sa voiture. De cette manière si celle-ci est volée, l'entreprise de sécurité pourra la localiser et fournir sa position à la police pour la récupérer et arrêter les délinquants.

De même, si une personne est victime d'une agression alors qu'elle se trouve à l'intérieur de son véhicule, et qu'elle bénéficie d'un service d'alarme avec une entreprise de sécurité, elle pourra actionner un bouton d'alarme ou "bouton de panique". L'entreprise peut ainsi secourir la victime, prévenir la police, effectuer un suivi constant du véhicule et même entendre ce qui se passe à l'intérieur, pour déterminer le type d'agression subie et même l'état de santé de la victime.

Les compagnies d'assurance automobile ont elles aussi parié sur ce type de système de localisation. Chacun sait qu'il existe un marché noir très lucratif de véhicules de luxe, volés essentiellement en Europe et transférés illégalement dans des pays tiers. Cette activité délictueuse engendre chaque année des millions d'euros de pertes pour les compagnies d'assurance.

Pour lutter contre ce type de vols, les compagnies d'assurance font en sorte que les véhicules de luxe qu'elles assurent soient équipés de dispositifs de localisation G.P.S., et de télétransmission par G.S.M., par radio ou satellite, selon les nécessités.

A Madrid, pour prévenir les agressions commises à l'encontre des chauffeurs de taxis, agressions qui produisaient au sein de cette corporation une forte alarme sociale, fut mis sur pied il y a quelques années un projet visant à équiper tous les taxis d'un dispositif de localisation. Ce dispositif

visait à permettre au chauffeur victime d'une agression d'envoyer une alarme silencieuse au Centre d'urgence « 112 », afin que depuis celui-ci il soit possible de suivre discrètement le véhicule, d'écouter ce qui se passe à l'intérieur et de guider jusqu'à lui la police pour qu'elle porte secours au chauffeur victime de l'agression et arrête les délinquants.

Les services de police du monde entier ont aussi trouvé des applications aux nouvelles technologies qui ont émergé dans le secteur de la localisation des personnes et véhicules, grâce à la combinaison des systèmes G.P.S. et G.S.M.

En Espagne, divers plans de protection et d'assistance aux femmes maltraitées ont été mis en place, dans le cadre de la lutte contre la violence domestique.

Ces plans consistent, pour l'essentiel, à doter d'un téléphone mobile G.P.S. les femmes victimes de violences conjugales. Grâce à ce système, les personnes concernées peuvent demander un secours immédiat à la police quand elles se sentent à nouveau menacées ou agressées.

Où qu'elles se trouvent, la police interviendra immédiatement dès le déclenchement de l'alarme envoyée depuis le G.S.M. au centre de Contrôle, assurant ainsi une protection immédiate de la femme agressée.

Les avancées en matière de localisation via G.P.S. et G.S.M. ont trouvé également leur application dans le champ de la protection des personnalités.

Il est très courant que les personnes d'un certain niveau social ou politique, les gouvernants, des membres de l'Administration de la Justice, des entrepreneurs, etc., qui font l'objet d'une protection contre les attentats terroristes ou les enlèvements, soient protégés, en plus des moyens humains nécessaires, par des moyens électroniques sophistiqués, comme les dispositifs de localisation par G.P.S. et G.S.M. Ces dispositifs leur permettent d'être suivis et localisés à tout moment, et spécialement face à une situation de danger ou d'urgence.

Dans ce cas, la localisation ne concerne pas seulement le contrôle permanent du véhicule utilisé par le V.I.P., mais aussi le contrôle de la personne physique durant ses déplacements à pied par le biais des téléphones G.S.M. personnels, équipés du G.P.S., dont ils ne se séparent à aucun moment.

De cette manière, le centre de Contrôle de sécurité garde toujours le contact avec la personne protégée et les membres de l'escorte, et visualise leur position exacte sur un système cartographique facilement accessible depuis l'écran d'un ordinateur personnel.

Face à une situation de danger, ou une tentative d'enlèvement, dans lesquelles les premières minutes sont cruciales, ce type de dispositif de localisation est extrêmement utile, permettant l'intervention immédiate des forces de police sur le lieu précis où se trouve la personnalité.

Le temps de réaction est réduit grâce à la connaissance des coordonnées exactes de l'endroit où se sont produits les faits ou de celui où a été transférée la personnalité.

Nous avons parlé de localisation dans les secteurs des entreprises de sécurité, des assurances automobiles, et même dans le domaine de la protection des personnalités. J'aimerais exposer quelques applications supplémentaires dans le champ policier.

La police espagnole travaille à un ambitieux projet, qui sera mis en place avant la fin de cette année, et qui consiste fondamentalement à porter assistance à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Vous voyez qu'il ne s'agit pas d'un travail purement policier, si nous nous référons à une police répressive, d'investigation ou judiciaire.

Les polices du monde entier doivent remplir également des missions d'assistance, instamment réclamées par la société actuelle.

Ce projet est mené en collaboration avec d'autres Administrations publiques, avec des entités privées, associations de malades d'Alzheimer, etc.

Comme nous le savons, les personnes atteintes de cette maladie perdent progressivement la mémoire, ont des problèmes d'orientation temporelle et spatiale, ainsi que d'autres altérations cognitives. En bref, elles connaissent une détérioration mentale progressive. C'est un problème social de premier ordre, qui touche deux types de personnes : les malades eux-mêmes et leurs familles.

Malheureusement, les nouvelles technologies de la localisation et des communications progressent beaucoup plus vite que la médecine dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle on a cherché à mettre ces techniques au service des malades et de leurs familles.

Le projet a consisté à développer un dispositif de localisation, autonome et de taille réduite, basé sur l'intégration des systèmes G.P.S. et G.S.M., pour en doter les personnes malades, afin de pouvoir connaître leur position exacte lorsqu'ils ont perdu leur orientation et la mémoire.

Lors de l'inscription d'un malade dans ce système, on introduit ses données personnelles et celles des membres de sa famille dans une base de données, ainsi que sa « zone géographique de déplacement habituelle »

(rayon d'action) et son « temps de déplacement autour du domicile » (temps d'action).

Quand la personne dépasse le rayon d'action ou le temps d'action, une alarme se déclenche au Centre de Contrôle Simple. L'opérateur de ce centre initie alors un suivi constant de la personne malade en même temps qu'il se met en contact avec la famille pour tenter de confirmer la disparition. Si celle-ci se confirme, le suivi passe automatiquement au Centre de Contrôle Renforcé, installé dans le commissariat de police de chaque ville.

Là-bas, les coordonnées envoyées par l'appareil de localisation personnel du malade sont transformées et présentées sur des plans de ville visualisés sur l'écran d'un ordinateur.

Aussitôt, des patrouilles de police sont envoyées pour localiser le malade et le remettre à sa famille. Cet objectif rempli, la police désactive l'alarme et retourne automatiquement le suivi au Centre de Contrôle Simple, géré par une entreprise privée. Les signaux d'alarme, trajets et autres événements sont conservés temporairement dans une base de données. Seule la police est autorisée à récupérer le malade et à le ramener au domicile familial.

Mais on ne peut pas ignorer qu'en plein XXIème siècle, dans l'Ère technologique que nous vivons, où les frontières ont perdu une partie de leur sens, et où les frontières intérieures de notre Europe ont même disparu, la délinquance puisse se servir de ces circonstances pour agir avec plus de liberté qu'elle n'en a jamais eu.

La délinquance organisée et internationale, les mafias qui se livrent au trafic d'êtres humains, les grandes organisations de narco-traffic, le terrorisme, etc., ne sont que quelques-unes des manifestations de la délinquance qui nous frappe aujourd'hui. Personne n'est à l'abri. Les frontières n'empêchent pas son expansion, ni son enracinement dans des zones géographiques déterminées.

D'un autre côté, la délinquance internationale brasse d'énormes quantités d'argent qui permet à ces organisations d'accéder aux toutes dernières avancées technologiques, notamment dans le domaine des télécommunications. Dans la majorité des cas, elles possèdent des équipements plus modernes et sophistiqués que les forces de l'ordre, qui sont toujours sujettes à des limitations budgétaires, limitations que n'ont pas les organisations criminelles.

En bref, la police rencontre de grandes difficultés à l'heure de lutter contre toutes ces expressions de la délinquance internationale et organisée actuelle.

Comment délivrer un immigrant illégal introduit dans un pays européen par une organisation criminelle, qui le retient contre sa volonté pour l'exploiter économiquement ou exiger une rançon à sa famille, si celui-ci demande secours à sa famille à l'aide d'un téléphone mobile ?

Comment localiser l'auteur d'un enlèvement d'enfant qui demande une rançon à la famille par voie téléphonique ? Ou bien comment localiser un homme qui appelle sa famille sur son téléphone portable pour leur annoncer qu'il va se suicider dans de brefs instants ?

Le cas d'une personne séquestrée et introduite dans le coffre d'une voiture pour la transférer dans un endroit où on la cachera pour en exiger une rançon est exemplaire. Du coffre où elle se trouve enfermée elle appelle au secours grâce à son téléphone mobile. Mais personne, pas même la victime, ne sait où on l'emmène. Les premières minutes sont cruciales pour localiser une personne en danger. Après, une fois découvert son téléphone, il sera plus difficile de la retrouver.

Ces situations, comme beaucoup d'autres produites par les esprits criminels sont des cas typiques qui manifestent la nécessité que les nouvelles technologies s'appliquent pleinement dans la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme.

Il est indispensable d'harmoniser les législations des États, afin qu'elles permettent l'utilisation de toutes les avancées technologiques dans l'investigation, la prévention et la répression des délits, et en général dans la lutte contre la délinquance internationale organisée. S'il n'y a pas de frontières pour la délinquance, il ne doit pas y en avoir pour la lutte livrée contre elle.

Il faut progresser dans l'investigation technologique afin que les entreprises de téléphonie disposent des moyens nécessaires pour fournir les données de localisation des téléphones mobiles avec la précision et la célérité requises par les différentes situations, comme il a été exposé antérieurement.

L'accès de la police à ces données et à d'autres, rendu possible par la technique, doit se faire dans le respect des différentes normes légales qui dans certains cas existent déjà, ou qu'il est nécessaire de définir dans d'autres, pour que l'accès soit rapide et sûr en même temps.

En bref, de nouveaux types de délinquance requièrent de nouveaux moyens d'investigation et de prévention. Les citoyens ont droit à un niveau raisonnable de sécurité, et c'est aux États et aux différentes administrations et institutions qu'il revient de garantir ce niveau de sécurité exigé par les citoyens, et d'édicter les normes légales nécessaires à cette fin.